

LA PSYCHOCRIMINOLOGIE OU PSYCHOLOGIE CRIMINELLE

Sommaire

I. Définition

11. Qu'est-ce que la psychocriminologie ?
12. Historique de la criminologie

II. Spécificités du métier

21. Niveau d'études
22. Embauches

III. Les intérêts de la psychocriminologie

31. L'étude du comportement
32. Une lutte contre les crimes

Bibliographie

I. Définitions

11. Qu'est-ce que la psychocriminologie ?

La psychocriminologie (ou psychologie criminelle) est une branche du secteur de la criminologie. Il est donc nécessaire en premier lieu de définir ce qu'on entend par « criminologie » pour ensuite définir l'importance que peut avoir la psychologie dans ce domaine d'étude.

La criminologie est un domaine assez difficile à définir. En effet, de nombreux auteurs s'y sont attelés sans pour autant pouvoir faire l'unanimité. On peut dire assez aisément que la criminologie est la science du phénomène criminel mais ceci n'apporte que très peu d'éclaircissement sur son rôle exact, pas plus que la définition qu'en donnait Durkheim : « Nous appelons crime tout acte puni et nous faisons du crime ainsi défini l'objet d'une science spéciale appelée criminologie. ». Si le crime est ce qui est puni, l'objet de la criminologie est donc défini par une culture, c'est en effet la culture d'un peuple qui définit ce qui doit ou non être puni. On peut également considérer que la criminologie est un agglomérat de disciplines consacrées soit à l'étude de la réalité criminelle, soit à l'étude des faits de procédure, soit à l'étude de la défense contre le crime tel que l'anthropologie criminelle, la psychologie criminelle, la sociologie criminelle, l'étude de l'administration de la justice pénale, la médecine légale, etc.

La psychologie apporte à l'étude des crimes une analyse des processus psychiques de l'individu délinquant. Il en va de même pour l'association de plusieurs individus. Notons aussi l'étude de la signification du comportement délinquant pour son auteur, mais également pour la victime, la société constituant le domaine d'étude/de recherche des professionnels. Le processus de développement psychologique d'une personne avec toutes les manifestations pathologiques susceptibles d'apparaître et d'engendrer des comportements délinquants est étudié. Enfin, les actions de prévention, d'aide ou de traitement font largement appel aux contributions de la psychologie.

Un psychocriminologue a pour mission de relire les dossiers criminels lors des enquêtes afin de trouver d'éventuels détails omis par les enquêteurs. Par exemple, en étudiant de plus

près le comportement du criminel à travers ses actes, le psychocriminologue est en mesure de déterminer de quels troubles il souffre, ainsi que d'évaluer sa dangerosité. C'est par le tableau ci-dessous (p.4) que nous observons cette théorie. Chaque trouble présente des symptômes ainsi que des causes de survenance propres.

TROUBLES	COMP. CRIMINEL	DANGEROUSITE
Mélancolie	Homicide altruiste avec ou sans suicide	+++
Manie	Colère - scandale - agressions érotiques	+ / -
Bouffées délirantes	Violentes réactions offensives ou défensives	+
Etat confuso-onirique: endogènes exotoxiques	par alcoolisme et hallucinogènes surtout	+ / - ++
Epilepsie	Activité automatique	+
Etat confuso-déficit: Alzheimer	possible lors de la phase initiale dite médico-légale	+ / -
Syndrome schizophrénique	Parricide, crimes "immotivés"	+++
Pédo-psychiatrie: arriération dysharmonie évolutive psychoses infantiles	agressions sexuelles homicide vandalisme incendie volontaire	+
Délires chroniques: paranoïaques psychose halluc. Paraphrénies	vengeance - homicide	+++ + / - + /-
Névroses: anxieuses phobo-obséssionnelles hypochondriaques	réactions impulsives pour les 3 types de névroses	- + / - + /-

12. Historique de la criminologie

Une vaste période pré-scientifique précède la naissance de la criminologie et son organisation en tant que discipline constituée.

L'histoire de la pensée criminologique commence avec les philosophes et les tragiques grecs, puis traverse les siècles par Rome, le christianisme, la Renaissance, l'ère classique ou bien la philosophie des Lumières. Débute alors une période que l'on peut qualifier de pré-lombrosienne, où tout se met en place dans les sciences de l'homme (biologie, psychiatrie, statistique, sociologie) pour préparer une période nouvelle, où le phénomène criminel sera approché grâce à la méthode d'observation et d'expérimentation.

Le premier ouvrage traitant directement de la criminalité est le traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine, de Morel B.-A., Paris, 1857. Ensuite paraît en 1876

L'homme criminel, de Lombroso qui marque le point de départ de la criminologie scientifique. Autour de Lombroso, médecin italien, se forme une équipe pluridisciplinaire avec Ferri, professeur de droit et sociologue, et Garofalo, magistrat.

En 1881, Ferri publie sa fameuse « sociologie criminelle » sous le titre

Les nouveaux horizons du droit pénal. En 1885, Garofalo publie La criminologie et donne son nom à la nouvelle science.

La révolution épistémologique, qui débute avec les trois savants italiens, ne s'est pas accomplie d'un coup. Il traîne encore chez Lombroso des présupposés philosophiques qui sont autant de signes d'une approche dogmatique qui se survit. Il affirme que le dégénéré, incarnant un type spécial (le « mattoïde »), marqué de nombreux stigmates anatomiques et physiologiques, est voué fatalement au crime et à la délinquance par son organisation biologique et son hérédité. Ajoutons encore que les stigmates relevés par Lombroso comprennent également un ensemble de critères sociaux : il mettra en particulier l'accent sur l'argot des criminels (une langue qui leur est propre) et sur les tatouages (qui témoignent de leur insensibilité à la douleur et de leur goût atavique pour l'ornement).

Complétés par ceux de ses disciples italiens (Ferri, Garofalo), les travaux de Lombroso font toutefois l'objet d'une controverse avec les tenants de l'École française du milieu social (Joly, Tarde, Lacassagne). Pour ces derniers, l'accent doit être mis moins sur les facteurs héréditaires que sur le rôle de l'environnement social dans lequel naît et vit le délinquant. La criminalité, écrit Tarde, est le fait d'une « corporation délinquante » qui se recrute et s'étend par un processus de « contagion imitative ».

La nouvelle criminologie et l'anthropologie criminelle inspirent un véritable réarrangement du système judiciaire. La prééminence des preuves personnelles (aveu ou témoignage) est remise en cause pour accorder une place croissante à l'analyse, réputée objective, des indices. La culpabilité d'un délinquant est établie « scientifiquement » comme l'écrit P. Garraud (1913), c'est à dire : « Par la réunion et l'évaluation méthodique des constatations expérimentales sur les circonstances matérielles du délit (preuves physiques, chimiques, professionnelles etc.) et, surtout, par les preuves individuelles et sociales relatives à la personne du délinquant (preuves anthropologiques, psychiques, psychopathologiques, etc.). » Désormais, ce qui importe au regard de la loi pénale, c'est le « danger social qui se manifeste par les antécédents du délinquant, sa vie et sa personnalité entière ». Or c'est précisément le bertillonage qui offre à l'institution judiciaire les moyens de cette consignation systématisée des antécédents des délinquants et des éléments de « leur personnalité entière ».

Le système élaboré par Bertillon est basé sur l'anthropométrie (c'est à dire la mesure de certaines parties du corps humain, la valeur et la précision de cet ensemble de mesures devant conférer à chaque individu une identité invariable et facilement démontrable). Il prône la photographie en l'appelant « judiciaire » et en la déclarant « suffisante pour affirmer l'identité d'un délinquant et le distinguer de ses semblables ».

Bertillon, par ailleurs, a joué un grand rôle au cours de l'affaire Dreyfus. Pour Bertillon celui-ci est un espion à la solde de l'Allemagne, et malgré les preuves qui montrent son innocence (différence d'écriture avec le document), le capitaine est déclaré coupable.

L'antisémitisme notoire de Bertillon n'explique pas à lui seul cette retentissante erreur.

Locard écrit en 1920 : « Ce grand esprit, ailleurs si judicieux, croyait fermement à la culpabilité de Dreyfus. Il ne cherchait pas la solution du problème ; il l'avait lui, puisqu'il avait la foi. Il cherchait seulement les arguments propres à rendre sensibles aux juges les dogmes

qu'il avait chargé de défendre. État de conscience le plus redoutable qui puisse obnubiler un homme en quête de vérité ».

Le raisonnement de Bertillon est absurde puisqu'il prétend, par avance, qu'un innocent est un coupable qui efface intentionnellement les traces d'un crime qu'il n'a pas commis. Son argumentation trouve sa logique à la seule condition d'admettre pour point de départ ce qu'elle était censée établir : la culpabilité du prévenu. L'indexation des traits distinctifs opérée par la photographie judiciaire, le primat accordé à l'apparence anatomique dans le procédé anthropométrique, comme l'inspection systématique de la morphologie du visage dans celui du « portrait parlé », peuvent servir non seulement à identifier un individu, mais aussi à localiser, à isoler, à répertorier, sur son corps, les caractères génétiques de la déviance. Mais face à Dreyfus, Bertillon semble un instant désemparé. Dreyfus n'a manifestement pas le physique de l'emploi. Qu'à cela ne tienne, sa tête d'innocent, comme son écriture, trahissent son infamie.

Rien n'est d'ailleurs joué définitivement, tout au long de la période lombrosienne (1876-1914). Après la guerre, une réaction anti-lombrosienne se manifeste. Dominée par la généralisation des découvertes et intuitions de Freud, tout est remis en question, une fois de plus.

II. Spécificités du métier

21. Niveau d'études

Le métier de psychocriminologue demande de suivre des études universitaires : après l'obtention du baccalauréat, l'étudiant doit rentrer à la faculté, spécialité psychologie. Il peut s'il le souhaite suivre auparavant diverses branches du social ou de la psychologie dans d'autres établissements pour débiter sa formation qui ne sera ainsi que plus complète, mais il devra dans tous les cas poursuivre un cursus de 4 ans à l'université de psychologie pour atteindre sa maîtrise.

Une fois en maîtrise, l'étudiant devra, pour son propre intérêt, rédiger le mémoire de l'année dans un domaine proche de la psychologie clinique ou de la criminologie elle-même, dans l'étude du comportement. C'est en partie ce mémoire qui lui permettra, après son année de maîtrise, d'être accepté en DESS de Criminologie.

Pour entrer en DESS de criminologie, il est obligatoire que l'étudiant ait été accepté à la fin de sa maîtrise. Ensuite son acceptation dans la spécialisation en Cliniques Criminologiques se fera sur dossier (d'où l'intérêt de montrer sa motivation par le mémoire obligatoire).

Il existe très peu d'écoles spécialisées en psycho-criminologie (DESS) en France, et la capacité d'accueil y est très faible (entre 15 et 20 élèves par an). Il est possible d'en trouver quelques-unes dans les villes comme Lille, Grenoble, Paris, Toulouse et Rennes (classe ouverte à la rentrée 1999). Mais il est également possible de trouver cette formation dans des pays francophones tels que la Belgique (avec les écoles de Criminologie de Louvain-La-Neuve, de Liège, ou à l'Université Libre de Bruxelles) ou bien le Canada (Québec).

22. Embauches

Un psychocriminologue ou psychologue criminel a la possibilité d'être intégré dans de

nombreux établissements.

En effet, nous pouvons les trouver dans :

- Des établissements pénitentiaires (direction, services sociaux).
- La coordination et la supervision des travailleurs sociaux de terrain.
- Les polices communales et judiciaires.
- L'aide à la jeunesse (service social des tribunaux, établissements pour enfants placés, centres d'action en milieu ouvert, etc.).
- L'aide sociale : - aux prévenus
 - aux condamnés
 - aux détenus
 - aux personnes libérées

III. Les Intérêts de la psychocriminologie

31. L'étude du comportement

Dans le domaine de la psychocriminologie, le domaine le plus important est l'analyse comportementale. C'est en premier lieu ce qui m'a attiré dans ce métier.

En effet, j'ai toujours aimé comprendre les individus et trouver pourquoi ils agissaient de telle ou telle manière.

J'ai tout d'abord opté pour des métiers ayant plus de relation dans le social, comme éducateur spécialisé, voulant comprendre et aider les personnes à problèmes (handicapés, mais aussi et surtout les enfants dits « difficiles »). Ce secteur me paraissant encombré j'ai alors décidé de changer d'idée, tout en restant dans la même voie.

Je suis donc retournée plusieurs années en arrière avec mon objectif d'entrer dans la police comme commissaire à la brigade criminelle en fixant mon nouveau but sur la psychocriminologie.

En effet, ce métier, comme le métier de commissaire, est en rapport avec les enquêtes (et, pour moi, avec tout le mystère qu'elles renferment), ainsi qu'au métier d'éducateur pour l'analyse et l'aide qu'elle peut apporter aux « malades ».

Le principal attrait que je trouve dans ce travail est celui de devoir analyser des individus en marge de la société. Ces individus, le plus souvent dangereux, sont des puits de mystère et ont un passé complexe.

Alors on peut se poser la question :

Quel intérêt peut-on trouver à analyser quelqu'un ?

Je répondrai tout simplement qu'en analysant une personne, on connaît sa vraie personnalité, qu'elle ne peut plus rien cacher, et qu'on peut même prévoir ce qu'elle peut faire, dire ou seulement penser. Analyser un individu est aussi un bien fait pour celui-ci. En

32. Une lutte contre les crimes

Le deuxième intérêt primordial que je trouve à la psychocriminologie est son essentielle aide dans la lutte contre les crimes.

En effet, un des buts de dresser des portraits psychanalytiques de criminels, est de

pouvoir ensuite avoir une base dans la recherche de criminels en fuite. Ces analyses de comportement posent des racines, non pas universelles, mais qui représentent tout de même une généralité pour une même sorte de crimes. Il est ainsi moins difficile d'être sur la piste de criminels si nous pouvons trouver un point commun entre la manière dont ils ont réalisé leur crime et des cas assez semblables précédemment étudiés.

Par exemple, de nombreuses études ont démontré de la majorité des nécrophiles étaient des personnes ayant un manque flagrant d'hygiène personnelle. Cela procure déjà une piste pour rechercher un crime de nécrophilie.

Bibliographie

Ces bibliographies ont été empruntées à divers ouvrages tels que « psychologie criminelle » de la collection Que Sais-Je ?, ainsi que dans le livre « Criminologie et Psychiatrie » dans les pages écrites par Françoise Digneffe, Georges Lanteri-Laura et P.-L. Assoun.

M. Cusson, Délinquants pourquoi ?, nouv.éd., Bibliothèque nationale du Québec, 1989

M. Cusson, Croissance et décroissance du crime, Paris, PUF, 1990

R. Gassin, Criminologie, Précis Dalloz, 2ème éd. Paris 1990

R. Ressler, Chasseur de tueurs, Paris, Presses de la Cité, 1993

N. H. Barte et G. Optaptzeff, Criminologie clinique, Masson, 1992

T. Sellin, Culture, Conflit and Crime, New York, Social Science Research Council, 1938

X. Seron et coll., La modification du comportement, Bruxelles, P. Mardaga Ed., 1977

D. Laberge et all, Maladie mentale et délinquance, Bruxelles, Montréal, Ottawa, De Boeck, Presses Univ. Montréal, 1995

J. Ley, La notion de responsabilité et l'expertise psychiatrique, revue de droit pénal et de criminologie, 1946-1947